

RENCONTRE DES PARTENAIRES SOCIAUX

Oui à la France du dialogue social, Oui à la France des territoires, Oui à la France de la proximité

L'U2P a accueilli avec beaucoup d'intérêt les nouvelles orientations fixées par le Président de la République, de même que le discours de politique générale du Premier ministre.

Plusieurs priorités rejoignent en effet les propositions de l'U2P, telles que **les mesures en faveur de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation et plus généralement la lutte contre le chômage des jeunes, mais aussi la nouvelle place accordée à l'économie de proximité et au développement des territoires.**

De même, **la volonté du Gouvernement de suspendre l'installation de centres commerciaux à la périphérie des communes est de nature à revitaliser les centres des communes françaises et à renforcer les entreprises de proximité.**

Lors de la rencontre des partenaires sociaux ce matin, **le Président de l'U2P a insisté sur la nécessité de redonner confiance aux chefs d'entreprise et aux salariés, d'une part en prolongeant les systèmes de solidarité mis en place à l'occasion de la crise sanitaire, et d'autre part en élaborant un plan de relance ambitieux** afin de mettre en œuvre une croissance réellement durable, de favoriser la consommation et d'aider les petites et moyennes entreprises à résister aux fortes baisses d'activité qu'elles ont connu et continuent de connaître.

Il a salué l'intention du nouvel exécutif d'associer étroitement les partenaires sociaux aux décisions des prochains 18 mois, tout en souhaitant que l'Etat n'interfère pas dans les négociations entre partenaires sociaux.

Laurent Munerot a par ailleurs déclaré que la réforme de l'assurance-chômage prévue par voie réglementaire en juillet 2019 n'était plus adaptée à la situation actuelle, notamment sur la question du bonus-malus.

Il s'est dit prêt à retravailler à l'instauration d'un système universel de retraite, plus lisible et plus équitable, à la condition que celui-ci maintienne un dispositif de carrières longues, qu'il adapte l'assiette des cotisations et contributions des travailleurs indépendants, et qu'il prévoit de revaloriser les pensions minimales des personnes qui ont effectué une carrière complète. Ce régime universel ne devra pas être un régime unique et devra prendre en compte les situations différentes des salariés et des travailleurs indépendants, notamment des professionnels libéraux.

Le Président de l'U2P a en outre ajouté : *« Ce n'est pas de Paris que nous traiterons convenablement les questions d'emploi, de formation et de difficultés de recrutement. C'est par une mobilisation de tous les acteurs au niveau des territoires, dans la proximité, que nous devons agir : partenaires sociaux, préfets, collectivités territoriales. »*

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 20.07.39

Paris, 17 juillet 2020

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr